



Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

2018/05/08
11h23

Québec, 8 mai 2018

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec)
G1A1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques souhaite débattre ce mercredi 9 mai 2018, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous informe également que la députée de Saint-Marie-Jacques donne la permission au député de Gouin de la présenter à sa place, tel que le permet l'article 189 du RAN.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

Josée Larouche
Responsable des travaux parlementaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.ES DE L'OPPOSITION
(Article 97 RAN)

« Que le principe du projet de loi n° 1190, Loi instaurant une représentation paritaire entre les femmes et les hommes au Conseil des ministres, soit adopté. »
